

Lyon, le 15 juillet 2021

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT  
CONSULTATION PUBLIQUE DU 16 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE**

**La Métropole de Lyon renouvelle son Plan du Prévention du Bruit dans l'Environnement pour la période 2021-2024. Une consultation publique est organisée du 16 juillet au 30 septembre. Les habitantes et les habitants de la Métropole peuvent ainsi prendre connaissance de ce document et donner leurs avis sur ce sujet de santé publique.**

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2021-2024 est un document réglementaire dressant un bilan des actions engagées ces dernières années et listant les actions à engager sur la période 2021-2024. Il est consultable sur :

<https://jeparticipe.grandlyon.com/consultation/ppbe/presentation/presentation-et-dossier-soumis-a-la-participation-du-public>

La Métropole a ainsi élaboré 5 pistes d'actions :

- **Réduire le bruit à sa source** en travaillant sur les principales sources de bruit et notamment le trafic routier en favorisant par exemple l'usage des transports en commun et des modes actifs,
- **Aménager le territoire de manière à réduire le bruit** en développant des dispositifs réduisant la propagation du bruit,
- **Résorber les situations critiques notamment** en accompagnant la réhabilitation des bâtiments,
- **Favoriser l'accès à une zone calme pour toutes et tous et préserver ces secteurs**
- **Connaître, informer et sensibiliser le public**

Pierre ATHANAZE, Vice-Président délégué à l'Environnement, à la Protection animale et à la Prévention des Risques : « *Le bruit est un enjeu de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé alerte les pouvoirs publics et les citoyens sur les effets du bruit sur la santé tels que le stress, les troubles de l'attention et du sommeil.*

*Avec le renouvellement de ce Plan de prévention du bruit dans l'environnement nous souhaitons agir fortement afin de diminuer l'exposition des habitantes et habitants aux nuisances sonores. L'objectif est également de participer pleinement à l'apaisement de notre territoire grâce à des politiques volontaristes en matière de déplacements, d'urbanisme, et de développement de zones calmes. Pour que chaque Grande Lyonnaise et Grand Lyonnais puissent bénéficier d'un environnement sonore plus apaisé et ainsi d'une meilleure qualité de vie. »*

Toutes les informations sur cette consultation sont à retrouver :

<https://jeparticipe.grandlyon.com/>

**Contact presse**

Nicolas Perez [nicolas.perez@grandlyon.com](mailto:nicolas.perez@grandlyon.com)

06 67 95 13 59